



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES
AVIAIRES (CERSA)

RAPPORT D'EVALUATION DES OFFRES ET
RECOMMANDATION POUR L'ATTRIBUTION
DU MARCHÉ

Nom du marché :

Acquisition de divers
matériel et équipements
de mesure et de biologie
cellulaire et accessoires
au profit du CERSA
(CR n°003/2016/UL/
PRMP/CERSA du
21/11/2016)

Imputation budgétaire/Prêt ou Crédit :

IDA Crédit N° 5424 - TG

16 janvier 2017

Table des matières

<i>Préambule</i>	3
<i>A. Généralités</i>	4
<i>Tableau 1 : Identification</i>	4
<i>Tableau 2 : Procédure d'évaluation</i>	5
<i>Tableau 3 : Remise des offres et ouverture des plis</i>	6
<i>Tableau 4 : Prix des offres (lus publiquement)</i>	7
<i>B. Examen préliminaire</i>	7
<i>Tableau 5 : Examen préliminaire</i>	7
<i>C. Examen détaillé</i>	8
<i>Tableau 6 : Corrections et rabais inconditionnels</i>	8
<i>Tableau 7 : Taux de change</i>	9
<i>Tableau 8A : Conversion monétaire (plusieurs monnaies)</i>	10
<i>Tableau 8B : Conversion monétaire (monnaie unique)</i>	11
<i>Tableau 9 : Ajouts pour omissions, ajustements et variations mineures (valorisation monétaire)</i>	12
<i>Classement</i>	12
<i>D. Attribution</i>	12
<i>Tableau 11 : État récapitulatif de l'évaluation des offres et proposition d'attribution du marché</i>	13
<i>Annexe 1 : PV d'ouverture</i>	15
<i>Annexe 2 : Conformité technique</i>	22
<i>Annexe 3 : Demandes de clarifications et réponses</i>	28

Préambule

Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement de la Banque mondiale d'un montant de huit millions (8 000 000) de dollars US pour financer la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de certains matériel et équipements de mesure et de biologie cellulaire au profit du CERSA constitué en un (01) lot.

Dans cette perspective, le Dossier de consultation restreinte n°003/2016/UL/PRMP/CERSA du 21/11/2016 a été élaboré et transmis à quatre (04) société à savoir :

- NEO-TECH ;
- HORIZON EDUCATION ;
- STEA ;
- PEPINO SARL.

A la date limite de dépôt des offres fixée au 13 Décembre 2016, quatre (04) offres ont été reçues.

Ce même jour, à partir de 10 heures 30 minutes, il a été procédé à l'ouverture des plis conformément aux dispositions du dossier d'appel d'offres, en présence de la personne responsable des marchés de l'Université de Lomé (UL) et certains membres de la commission de passation des marchés de l'UL.

Les séances d'évaluation des offres ont eu lieu dans la salle de réunion du CERSA les 14, 15, 29 décembre 2016 et les 09 et 16 janvier 2017.

Ont pris part à ces séances, les membres de la sous-commission mis en place par note de service n°001/CP/PRMP/CERSA/2017 du 03 Janvier 2017 :

Dr. TETE-BENISSAN Amivi, Membre de la CPMP/UL, Présidente

M. BALAWIA Atawa N., Spécialiste en passation des marchés, Rapporteur

Prof TONA Kokou, Directeur du CERSA, Membre

M. SOEDJEDE Yawovi Agbelenko, Spécialiste en gestion financière, Membre

Dr. AGBONON Amégnonan, Enseignant-Chercheur au CERSA, Membre

Le présent rapport fait la synthèse de l'évaluation des offres reçues.

A. Généralités

Tableau 1 : Identification

1.1	Nom de l'Autorité contractante	Université de Lomé (UL)
1.2	Imputation budgétaire / n° du prêt/crédit	IDA 54 24-TG
1.3	Date d'entrée en vigueur du prêt/crédit (le cas échéant)	15 Juillet 2015
1.4	Date de clôture du prêt/crédit : (Le cas échéant)	
a)	Initiale	31 Décembre 2018
b)	Modifiée	
1.5	Nom de l'Autorité contractante/ Nom du projet	Université de Lomé/CERSA
1.6	Numéro (d'identification) du marché	CR n°003/2016/UL/ PRMP/CERSA
1.7	Description du marché	Acquisition de divers matériel et équipements de mesure et de biologie cellulaire au profit du CERSA
1.8	Estimation prévisionnelle du coût	335 000 000 FCFA
1.9	Méthode de passation des marchés (cocher la mention pertinente)	AON _____ AOI _____ CR <input checked="" type="checkbox"/> _____
1.10	Examen préalable de la DNCMP et/ou du PTF	Oui <input checked="" type="checkbox"/> _____ Non _____
1.11	Préférence en faveur des candidats de droit communautaire (UEMOA) ou des offres comportant des produits d'origine communautaire	Oui _____ Non <input checked="" type="checkbox"/> _____

Tableau 2 : Procédure d'évaluation

2.1	Avis général / Plan de passation des marchés	
a)	Dates de publication initiale/dernière mise à jour	Sans objet
2.2	Pré qualification, le cas échéant	Sans objet
a)	Nombre d'entreprises pré qualifiées	Sans objet
b)	Date de l'avis de non-objection de la DNCMP et/ ou du PTF	Sans objet
2.3	Avis spécifique de passation des marchés	
a)	Journal des Marchés publics	OUI
b)	Date de publication	Sans objet
c)	Nom d'un journal de diffusion nationale	Sans objet
d)	Date de publication	Sans objet
e)	Nom d'une publication internationale	Sans objet
f)	Date de publication	Sans objet
2.4	Dossier type d'appel d'offres	
a)	Titre, date de publication	CR n°003/2016/UL/PRMP/CERSA du 21/11/16 pour l'acquisition de divers matériel et équipements de mesure et de biologie cellulaire au profit du CERSA
b)	Date de l'avis de non-objection de la DNCMP et/ou du PTF	15/11/2016
c)	Date de présentation aux candidats	Sans objet
2.5	Nombre d'entreprises ayant reçu des dossiers	Sans objet
2.6	Modifications aux dossiers, [Le cas échéant]	
a)	Indiquer les dates des différentes publications	1. Sans objet 2. _____ 3. _____
b)	Date(s) de l'avis de non-objection de la DNCMP et/ou du PTF [Le cas échéant]	1. Sans objet 2. _____ 3. _____

Handwritten signature

Handwritten mark

Handwritten mark

Tableau 3 : Remise des offres et ouverture des plis

3.1	Date limite de remise des offres	
a)	Date et heure de dépôt initiales	13 décembre 2016 à 10 heures 00
b)	Prorogations, le cas échéant	Sans objet
3.2	Ouverture des plis	
	Date, heure	13 décembre 2016 à 10 heures 30 minutes
3.3	Nombre d'offres soumises	Quatre (04)
3.4	Période de validité des offres (N jours)	
a)	Prévue au départ	90 jours
b)	Prorogations, le cas échéant	

WB

Tableau 4 : Prix des offres (lus publiquement)

Identification du soumissionnaire			Prix de l'offre (lu publiquement) en TTC		f) Modifications ou commentaires
a) Nom	b) Ville ou province	c) Pays	d) Monnaie(s)	e) Montant(s) ou %	
NEO-TECH	Milmort	Belgique	FCFA	330 528 113	
HORIZON TECHNICS	Paris	France	FCFA	102 241 769	
STEA	Lomé	Togo	FCFA	107 594 852	
PEPINO SARL	Lomé	Togo	FCFA	184 488 000	

B. Examen préliminaire

L'examen préliminaire a consisté essentiellement à vérifier la conformité des différentes offres aux exigences administratives et techniques demandées.

Toute offre non conforme pour l'essentiel sera écartée conformément aux dispositions du point 29.4 des IS.

L'examen des différentes offres a permis d'élaborer le Tableau N° 5 ci-après intitulé examen préliminaire :

Tableau 5 : Examen préliminaire

a) Soumissionnaires	b) Vérification des pièces administratives	c) Critères de provenance	d) Garantie de l'offre	e) Exhaustivité de l'offre	f) Conformité pour l'essentiel	g) Acceptation pour examen détaillé
NEO-TECH	Conforme	N/A	Conforme	OUI	OUI	Accepté
HORIZON TECHNICS	Conforme	N/A	Conforme	OUI	OUI	Accepté
STEA	Conforme	N/A	Conforme	OUI	NON	Non Accepté
PEPINO SARL	Conforme	N/A	Conforme	OUI	NON	Non Accepté

A l'issue de l'examen préliminaire, les offres des soumissionnaires **NEO-TECH**, **HORIZON TECHNICS** ont été acceptées pour l'examen détaillé. Toutefois, et afin de mieux apprécier l'offre du soumissionnaire **HORIZON TECHNICS**, une demande de clarification lui a été adressé (voir en annexe).

113

Les offres des soumissionnaire **STEA** et **PEPINO SARL** n'ont pas été acceptées.

En effet, le soumissionnaires **STEA** propose pour l'article 2 intitulé « **Cytomètre de flux** », un Compteur de cellule automatique **EVE**, avec des caractéristiques non conformes pour l'essentiel à ce qui est demandé. Par ailleurs, l'offre est non conforme pour l'essentiel des caractéristiques de l'article 5 intitulé « **LECTEUR MICROPLAQUE** ».

Le soumissionnaire **PEPINO SARL** propose des caractéristiques non conformes pour l'essentiel des équipement 2 et 5 (**Cytomètre de flux** et **LECTEUR MICROPLAQUE**). Voir les détails en annexe.

C. Examen détaillé

L'examen détaillé a porté sur les offres retenues à l'issue de l'examen préliminaire et a essentiellement consisté :

- A la correction des erreurs de calcul ;
- Aux ajustements apportés au prix pour omissions et rabais offerts.

La synthèse de l'examen détaillé se présente comme suit :

Tableau 6 : Corrections et rabais inconditionnels

a) Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement		Corrections			Rabais inconditionnels		i) Prix de l'offre corrigé/avec rabais $i = (f - h)$
	b) Monnaie (s)	c) Montant(s)	d) Erreurs de calcul	e) Sommes provisionnelles	f) Prix de l'offre corrigé ($f = c + d$)	g) Pourcentage	h) Montant(s)	
NEO-TECH	FCFA	330 528 113		N/A	330 528 113	0	0	330 528 113
HORIZON TECHNICS	FCFA	102 241 769	52 723 803 ¹	N/A	154 965 572	0	0	154 965 572

¹ L'offre du soumissionnaire **HORIZON TECHNICS** a été fait sans tenir compte de la TVA de 18%. Par ailleurs, il a fait une erreur de quantité au niveau de de l'article 5 « **LECTEUR MICROPLAQUE** » en proposant une (01) unité au lieu de deux (02) au prix unitaire de 29 084 986 F CFA.

Tableau 7 : Taux de change

Monnaie utilisée pour l'évaluation des offres : **FCFA**

Taux de change en vigueur le : **1**

Source des taux de change (organisme ou publication) : **BCEAO**

Ru

#3

f

Tableau 8A : Conversion monétaire (plusieurs monnaies)

Monnaie retenue pour l'évaluation : _____FCFA_____

a) Soumissionnaire	b) Monnaie(s) de l'offre	c) Prix de l'offre corrigé/rabais compris	d) Taux de change applicable(s)	Monnaie de l'évaluation	
				e) Prix de l'offre e = (c x d)	f) Prix total de l'offre
NEO-TECH	FCFA	330 528 113	1	330 528 113	330 528 113
HORIZON TECHNICS	FCFA	154 965 572	1	154 965 572	154 965 572

113

Tableau 8B : Conversion monétaire (monnaie unique)

Monnaie retenue pour l'évaluation : ___FCFA___

a) Soumissionnaire	b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus (en la monnaie indiquée)	Composition des paiements			f) Taux de change utilisé par le soumissionnaire	g) Montant en monnaie utilisée pour les paiements (e x f)	h) Taux de change utilisé pour l'évaluation	Monnaie utilisée pour l'évaluation	
		c) Monnaie de paiement	d) Pourcentage du montant total de l'offre	e) Montant en monnaie utilisée pour l'évaluation (e) = (b x d)				i) Prix de l'offre (g x h)	j) Total
NEO-TECH	330 528 113	FCFA	1	330 528 113	1	330 528 113	1	330 528 113	330 528 113
HORIZON TECHNICS	154 965 572	FCFA	1	154 965 572	1	154 965 572	1	154 965 572	154 965 572

103

Tableau 9 : Ajouts pour omissions, ajustements et variations mineures (valorisation monétaire)

Monnaie retenue pour l'évaluation : _____ FCFA _____

a) Soumissionnaires	b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus	c) Ajouts pour omission	d) Ajustements	e) Variations mineures	f) Prix total (f) = (b) + (c) (d) + e
NEO-TECH	330 528 113	-	-	-	330 528 113
HORIZON TECHNICS	154 965 572	-	-	-	154 965 572

Classement

Soumissionnaires	Montant évalué de l'offre TTC (FCFA)	Rang
NEO-TECH	330 528 113	2 ^{ème}
HORIZON TECHNICS	154 965 572	1 ^{er}

D. Attribution

A l'issue de l'analyse et de la comparaison des offres, la sous-commission d'évaluation des offres recommande que le marché soit provisoirement attribué au soumissionnaire **HORIZON TECHNICS** pour un montant TTC de **cent cinquante-quatre millions neuf cent soixante-cinq mille cinq cent soixante-douze (154 965 572) F CFA**, dont l'offre est conforme pour l'essentiel et la moins disante.

103

Tableau 11 : État récapitulatif de l'évaluation des offres et proposition d'attribution du marché

1.	Soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée la moins disante		
a)	Nom : HORIZON TECHNICS		
b)	Adresse : 19 Avenue d'Italie 75013 Paris, Tél : +33 (0)1 39 77 11 00		
2.	Principal (principaux) pays de provenance des fournitures/matériaux : CEE		
3.	Date envisagée pour la signature du marché (mois, année) : Février 2017 Dates prévues pour l'arrivée des fournitures/matériels sur les lieux du projet/pour l'achèvement du projet <u>03</u> (mois)		
		Monnaie(s)	Montant(s) ou %
4.	Prix de l'offre (lu publiquement)	FCFA	102 241 769
5.	Corrections des erreurs	FCFA	+ 52 723 803
6.	Rabais	FCFA	0
7.	Autres ajustements	FCFA	0
8.	Marché proposé TTC	FCFA	154 965 572

RAPPORT D'EVALUATION DES OFFRES ET RECOMMANDATION POUR L'ATTRIBUTION DU MARCHE

Lomé, le 18 JAN 2017

Ont signé,



Prof TONA Kokou



AGBONON Amégnonan



SOEDJEDE Yawovi Agbelenko



BALAWIA Atawa N



TETE-BENISSAN Amivi

Handwritten initials

Handwritten mark

Annexe 1 : PV d'ouverture

Pen



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES

A. - IDENTIFICATION DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

Université de Lomé
BP 1515, Lomé-Togo
Téléphone : (+228) 22 22 04 49/22 40 60 58
Télécopie : (+228) 22 21 85 95/22 25 87 84
Courriel: cersa.univ.lome@gmail.com

Objet de l'appel d'offres : Acquisition de divers matériel et équipements de mesure et de biologie cellulaire au profit du CERSA

Avis d'appel d'offres : CR n°003/2016/UL/ PRMP/CERSA du 21 novembre 2016

Organe et date de parution : Sans objet

B. - COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

La composition de la commission de passation des marchés publics a été fixée par décision n°005/UL/P/SG/2015 du 13 mai 2015

Date de la réunion : Ce Mardi 13 décembre 2016.

Membres de la commission de passation des marchés publics de l'UL:

Nom et prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le
NAPO Kossi	CPMP/UL		
TETE-BENISSAN Amivi			
TCHEMI M'mah			
ABOUDOU Maman Tachiwou	CPMP/UL		
P'KLA Abalo			

MB

Le quorum est atteint :

Oui

Non

La commission peut, valablement délibérer.

C. – REPRESENTANTS DU SERVICE TECHNIQUE BENEFICIAIRE DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

Nom et prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le
BALAWIA Atawa Nidakadila	SPM		
SOEDJEDE Yawovi Agbelenko	SGF		13/12/2014
TONA Agbewonannou	SC		13/12/2014

D. – SOUMISSIONNAIRES OU LEURS REPRESENTANTS / ET AUTRES¹ (sur présentation d'un titre justificatif)

Nom et prénoms	Qualité	Entreprise ou société représentée	Contact
AYIN Nausah	Gérant	PEPINU	98600797
BOUGALABOU Keumeohale	Assistante biomédicale	STEA	22264537
 			
 			
 			
 			
 			
 			

Observateur indépendant / Personnes ressources :

Nom et prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le
 			
 			
 			

¹ Y compris l'observateur indépendant de l'ARMP ou toute personne ressource

MF

E. – DECISION DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

N° d'ordre au registre spécial des dépôts	Nom du candidat ou des candidats groupés Souligner le nom du mandataire	Pli Non ouvert (Oui / Non)	Lettre de soumission	Cadre du devis quantitatif et estimatif	Spécifications techniques	Observations
1	NEO-TECH	oui	P	P	P	-
2	Horizon Technics	oui	P	P	P	-
3	STEA	oui	P	P	P	-
4	PERINOSHARL	oui	P	P	P	-

P : Document présent
M : Document manquant

R

R

f

F. – LECTURE DU MONTANT DES OFFRES

N°	Nom du candidat ou des candidats groupés Souligner le nom du mandataire	Montant HT (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Rabais / Remise	Observations
1	<u>NEO-TECH</u>		330.528.113	Neant	
2	Horizon Technics		102.241.769	Neant	
3	<u>STE A</u>	91 182 078	107.594 852	Neant	
4	PEPIND SARL		184.488.000	Neant	

G. – INCIDENTS SURVENUS AU COURS DE LA SEANCE

NEANT

H. – ANNEXES

- Liste de présence des soumissionnaires et/ou leurs représentants dûment mandatés ;
- Les observations de l'observateur indépendant de l'ARMP, le cas échéant.

I. – SIGNATURES DES MEMBRES DE LA COMMISSION / REPRESENTANTS PRESENTS DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

~~B...~~
Atawa BALAWA N.

~~S...~~
SOSSOU A. Cicari

~~A...~~
A... 12.7.

~~P...~~
Prof MPO








R

DCR EMIS LE 23/08/2016 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE DIVERS MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE MESURE ET DE BIOLOGIE CELLULAIRE AU PROFIT DU CERSA

SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

Date: ce mardi 13 décembre 2016

Liste de présence

N°	NOM ET PRENOMS	TITRE	STRUCTURE REPRESENTEE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
01	BOUGALABOY Keumeahalo	Assistant biomédical	STEA	22 26 45 37	contact@stea-afrika.com	
02	Ayivi Mansah	Genet PEPINO	PEPINO	98660777	ayivis@vivo.com ayivis@vivo.com ayivis@vivo.com	
03	Sossou Alicam	PRNP	UL	96048880	alicam@yaho.fr	
04	ABOUBOU Nomen	CPNP	UL	90284788	andwaha@gmail.com	
05	BATHIWA Ateuzi N.	SPM	CERSA	90080853	gildas.kabania@ketroo.fr	
06	DJANLATA D. Koum	Comptable	CERSA	90352472	mjandohou@gmail.com	
07	NARO Koum	CPTP/UL	CPTP/UL	90325253	Ailnapo@yahoo.fr	
08						
09						
10						







Annexe2 : Conformité technique

Rh

IB

A

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées			
		NEO-TECH	HORIZON TECHNICS	STEA	PEPINO SARL
Hotte Chimique	Conforme à la Norme Française (NFX 15-211) pour les manipulations de produits chimiques	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	Blocage de l'ouverture à 40 cm du plan de travail.	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	Conforme
	Tableau de commande, anémomètre et alarme sonore et visuelle sur le montant droit.	Non renseigné	Conforme	Conforme	Conforme
	Aspiration en partie haute et basse du panneau arrière.	Non renseigné	Non Conforme	Non renseigné	Conforme
	Vitesse moyenne frontale 0,3 m/s minimum		Conforme	Conforme	Conforme
	Panneau arrière en polypropylène plus résistant chimiquement.	Conforme	Non Conforme	Non Conforme	Conforme
	Gouttière de récupération des condensats à relier au réseau d'évacuation.	Conforme	Conforme	Non Conforme	Conforme
	utilisation : Acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
Cytomètre de flux (Pour le comptage et caractérisation des particules, molécules)	Possibilité de visualiser des particules à 0,404 µm de diamètre	Non conforme	Non renseigné	Non conforme	Non conforme
	Fluorochromes standard pour effectuer des dosages multi-couleurs	Non conforme	Conforme	Non conforme	Non conforme

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées			
		NEO-TECH	HORIZON TECHNICS	STEA	PEPINO SARL
	Des mesures simultanées intégrales, le pic et la largeur disponible pour tous les paramètres, y compris les signaux de diffusion et de fluorescence	Non conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Capacité : Entre 1×10^4 et 1×10^7 cellule/ml	Non renseigné	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Système exploitation sous les versions récentes de Windows	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	Fréquence : 50/60 Hz	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	Conforme
	Voltage: 100-240 VAC	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	Conforme
Bains marie	Capacités de 28 L au plus	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	Commandes en face avant pour un accès plus facile et plus sécurisé	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	Forme compacte permettant d'optimiser l'espace sur le plan de travail	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Micropipettes	2 Micropipettes multicanaux (de 8 canaux)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	5 Micropipettes à canal unique (200 à 1000 μ L)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	5 Micropipettes à canal unique (10 à 100 μ L)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	5 Micropipettes à canal unique (1 à 10 μ L)	Conforme	Conforme	Conforme	Non Conforme
	5 Micropipettes à canal unique (1000 à 5000 μ L)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées			
		NEO-TECH	HORIZON TECHNICS	STEA	PEPINO SARL
LECTEUR MICROPLAQUE (Lecteur multi mode : Absorbance, Fluorescence, Luminescence)	Spécification pour l'absorbance				
	1- Possibilité de lire les plaques de 6, 12, 24, 48, 96, 384 puits	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	2- Possibilité de lire les cuves	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	Gamme de longueur d'ondes : 200 - 1000nm	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	Sélection de longueur d'onde : Monochromateur, accordable par incréments de 1.0 nm	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Largeur de bande de longueur d'onde : ≤ 4.0 nm	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Précision de la longueur d'onde : ± 2.0 nm	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Gamme photométrique : de 0 à 4 nm	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Résolution photométrique : 0.001 OD	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Précision photométrique (Microplaque) : < ±0.006 OD ± 1.0%, 0-2 OD	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Précision photométrique : < ±0.003 OD ± 1.0%, 0-2 OD	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Spécification pour la Fluorescence				
	1- Possibilité de lire les plaques (par le bas et par le haut)	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme

R

R

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées			
		NEO-TECH	HORIZON TECHNICS	STEA	PEPINO SARL
	2- Possibilité de lire les cuves	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Gamme de longueur d'ondes : 250 - 850nm	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	Sélection de longueur d'onde : Monochromateur, accordable par incréments de 1.0 nm	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Bande passante :			Non Conforme	Non Conforme
	- Excitation : 9 nm	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	- Émission : 15 nm	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	Spécification pour la Luminescence				
	1- Possibilité de lire les plaques (par le bas et par le haut)	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	2- Possibilité de lire les cuves	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Gamme de longueur d'ondes : 250 - 850nm	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Sélection de longueur d'onde : Toutes longueurs d'onde ou avec les longueurs d'onde sélectionnées	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Hotte à Flux Laminaire (Pour éviter des contaminations par des particules des microorganismes, d'échantillons)	Conforme à la Norme Française pour éviter les contaminations microbiennes	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	Vitesse de l'air : 0,35 m/s	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	Volume d'air évacué : 500 m ³ /h	Non conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Éclairage : > 800 Lux	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées			
		NEO-TECH	HORIZON TECHNICS	STEA	PEPINO SARL
biologiques ou tout autre objet sensible aux particules)	Volume Total : 1335 m ³ /h	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Filtre : pour les particules comprises entre 0,12 µm et 0,17 µm	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
Conformité pour l'essentiel		OUI	OUI	NON	NON



Annexe 3 : Demandes de clarifications et réponses

R

13

f

UNIVERSITE DE LOME

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS

N° 004 /JUL/CP/PRMP/2017

*La Personne Responsable des Marchés
Publics de l'Université de Lomé*

à

**Monsieur le Président de la
société Horizon TECHNICS
Paris-France**

Objet : Demande de clarifications
(CR n°003/2016/UL/PRMP/CERSA)

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'acquisition de certains équipements de mesure et de biologie cellulaire, objet de la consultation restreinte n°003/2016/UL/PRMP/CERSA du 21/11/2016, et afin de finaliser le rapport d'évaluation des offres, il vous est demandé d'apporter les précisions suivantes :

1. Hotte Chimique

L'équipement proposé est-il adapté à l'utilisation demandée à savoir : Acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques ?

2. Cytomètre de flux

Quelle est la taille minimale de particules que l'équipement proposé peut visualiser ?
Sous quelle tension l'équipement doit être alimenté ?

3. Hotte à Flux Laminaire

Les informations fournies sur cet équipement ne permettent pas de bien vérifier sa performance par rapport aux caractéristiques techniques minimales demandées.

Pouvez-vous confirmer que l'équipement proposé remplit au minimum, les caractéristiques techniques demandées ?

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Lomé, le 05 JAN 2017

La Personne Responsable



Objet : Fwd: RE: Demande_Clarifications_CR003_CERSA
De : layissi@horizon-education.com (layissi@horizon-education.com)
À : gildas_balawia@yahoo.fr;
Cc : jonomo@horizon-education.com;
Date : Jeudi 12 janvier 2017 16h40

Bonsoir Monsieur BALAWIA,

Suite à votre demande de clarification, je vous remercie de bien vouloir trouver ci - joint et ci dessous nos réponses :

DEMANDE DE CLARIFICATION N° 004 / UL / CP/ PRMP / 2017 du 05 JANVIER 2017

ITEM 01 HOTTE CHIMIQUE / SORBONNE / 1500 MM

La complexité des utilisations prévues (Acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques) nécessite une étude complémentaire pour une conformité selon les normes de sécurité en vigueur sur le plan international

Afin de répondre techniquement aux questions posées le fabricant Français Trionyx doit procéder à une étude des conditions réelles de l'utilisation prévue dans le laboratoire.

Le tableau de « Diagnostic Chimique » doit être rempli par les utilisateurs et nous être retourné à Horizon.

Après la réception de ce tableau complété , le fabricant communiquera son diagnostic que nous vous ferons parvenir dans les meilleurs délais.

ITEM 02 CYTOMETRE DE FLUX

Selon les fiches techniques du fabricant SYSMEX, les réponses aux questions posées sont les suivantes :

« scatterparticle size range: 0.2 μm –200 μm » donc précision supérieure à ce qui est demandé dans le DAO (0,404 μm de diamètre)

ITEM 06 HOTTE FLUX LAMINAIRE / PSM II / 1800MM

Selon les fiches techniques du fabricant FASTER jointes à l'offre de prix , les réponses aux questions posées sont les suivantes :

Vitesse de l'air : 0,4 m/s donc supérieure à ce qui est demandé dans le DAO (0,35 m/s)

Volume d'air évacué : 585 m³ /h donc supérieur à ce qui est demandé dans le DAO (500 m³ /h)

Éclairage : supérieur à 1300 Lux donc supérieur à ce qui est demandé dans le DAO (800 Lux)

Volume Total: ????? m³ /h Cette mesure n'a aucune signification pour une hotte de laboratoire

Objet : Re: Fwd: RE: Demande_Clarifications_CR003_CERSA

De : gildas balawia (gildas_balawia@yahoo.fr)

À : layissi@horizon-education.com;

Cc : jaktona@gmail.com; aamegnona3@gmail.com; gildas_balawia@yahoo.fr;

Date : Vendredi 13 janvier 2017 15h50

Bonjour Laurent,

Nous avons reçu votre réponse à la demande de clarification et vous en remercions. En ce qui concerne la Hotte Chimique, Vous demandez à ce que le tableau de "diagnostic chimique" soit rempli par les utilisateurs afin de permettre au fabricant d'établir son diagnostic. Cela voudra t-il dire qu'il n'est pas encore possible de savoir si l'équipement que vous proposez à **5 504 137 FCFA** est conçu pour des utilisation demandées à savoir acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques? ou est-ce pour dire que le fabricant à besoin de ce tableau pour prendre les dispositions nécessaires en matière de sécurité?
Merci de nous éclairer.

Cordialement,

Gildas BALAWIA Atawa N.
Université de Lomé-CERSA
Spécialiste en Passation des Marchés
+228 90 08 08 53
+228 22 40 60 58

Le Jeudi 12 janvier 2017 16h40, "layissi@horizon-education.com" <layissi@horizon-education.com> a écrit :

Bonsoir Monsieur BALAWIA,
Suite à votre demande de clarification, je vous remercie de bien vouloir trouver ci - joint et ci dessous nos réponses :

DEMANDE DE CLARIFICATION N° 004 /UL / CP/ PRMP / 2017 du 05 JANVIER 2017

ITEM 01 HOTTE CHIMIQUE / SORBONNE / 1500 MM

La complexité des utilisations prévues (Acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques) nécessite une étude complémentaire pour une conformité selon les normes de sécurités en vigueur sur le plan international

Afin de répondre techniquement aux questions posées le fabricant Français Trionyx doit procéder à une étude des conditions réelles de l'utilisation prévue dans le laboratoire. Le tableau de « Diagnostic Chimique » doit être rempli par les utilisateurs et nous être retourné à Horizon.

Après la réception de ce tableau complété , le fabricant communiquera son diagnostic que nous vous ferons parvenir dans les meilleurs délais.

ITEM 02CYTOMETRE DE FLUX

Selon les fiches techniques du fabricant SYSMEX, les réponses aux questions posées sont les suivantes :

JB

« scatterparticle size range: 0.2 µm–200 µm » donc précision supérieure à ce qui est demandé dans le DAO (0,404 µm de diamètre)

ITEM 06 HOTTE FLUX LAMINAIRE / PSM II / 1800MM

Selon les fiches techniques du fabricant FASTER jointes à l'offre de prix , les réponses aux questions posées sont les suivantes :

Vitesse de l'air : 0,4 m/s donc supérieure à ce qui est demandé dans le DAO (0,35 m/s)

Volume d'air évacué : 585 m³ /h donc supérieur à ce qui est demandé dans le DAO (500 m³ /h)

Éclairage : supérieur à 1300 Lux donc supérieur à ce qui est demandé dans le DAO (800 Lux)

Volume Total: ?????m³ /h Cette mesure n'a aucune signification pour une hotte de laboratoire

Le terme technique selon les normes internationales est « DownflowVelocity » celui-ci est environ de 1580 m³ /h

Pour le produit 01 Hotte chimique, nous restons dans l'attente du tableau de « Diagnostic Chimique » ci - joint qui doit être rempli par les utilisateurs à l'Université de Lomé afin de permettre au fabricant de finaliser sa réponse.

Je reste à votre disposition

Cordialement

Laurent AYISSI

Le 06.01.2017 19:41, gildas balawia a écrit :

Bonsoir Laurent,

Je vous fais parvenir une demande de clarification dans le cadre de la consultation restreinte pour l'acquisition de certains équipements de mesure et de biologie cellulaire.

Bonne réception et merci pour la diligence.

Bonne et heureuse année.

Cordialement,

Gildas BALAWIA Atawa N.
Université de Lomé-CERSA
Spécialiste en Passation des Marchés
+228 90 08 08 53
+228 22 40 60 58

Pièces jointes

- TRIONYX Diagnostic chimique.xlsx (111,76 Ko)
- REPONSES A LA DEMANDE DE CLARIFICATION.docx (17,60 Ko)

Objet : Re: Fwd: RE: Demande_Clarifications_CR003_CERSA
De : layissi@horizontechnics.com (layissi@horizontechnics.com)
À : gildas_balawia@yahoo.fr;
Cc : jaktona@gmail.com; aamegnona3@gmail.com; jonomo@horizon-education.com;
Date : Lundi 16 janvier 2017 15h18

Bonjour Monsieur BALAWIA,

Suite aux dernières questions posées par la commission des marchés et après entretien avec le fabricant, merci de bien vouloir trouver ci - dessous les précisions demandées :

La hotte chimique (SORBONNE) proposée modèle H3500SFA sera équipée d'un Filtre à charbon actif polyvalent pour vapeurs organiques et corrosives modèle CORG 3501.

C'est le filtre le plus performant existant pour les utilisations prévues , à savoir : à savoir acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques

Seul le terme « vapeurs lourdes » est imprécis et c'est ce qui a entraîné l'envoi du tableau pour précisions supplémentaires.

Cette précaution supplémentaire du fabricant est simplement un gage de sérieux pour mieux connaître dans quelles conditions les utilisateurs finaux vont mettre en service cette Sorbonne.

Il est cependant garanti que la Hotte répond aux besoins spécifiés dans le DAO, à savoir acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques

Je reste à votre disposition

Bien Cordialement

Cordialement

Laurent AYISSI

Le 13.01.2017 16:46, gildas balawia a écrit :

Bonjour Laurent,

Nous avons reçu votre réponse à la demande de clarification et vous en remercions.
En ce qui concerne la Hotte Chimique, Vous demandez à ce que le tableau de "diagnostic chimique" soit rempli par les utilisateurs afin de permettre au fabricant d'établir son diagnostic. Cela voudra t-il dire qu'il n'est pas encore possible de savoir si l'équipement que vous proposez à **504 137 FCFA** est conçu pour des utilisation demandées à savoir acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques? ou est-ce

pour dire que le fabricant à besoin de ce tableau pour prendre les dispositions nécessaires en matière de sécurité?

Merci de nous éclairer.

Cordialement,

Gildas BALAWIA Atawa N.
Université de Lomé-CERSA
Spécialiste en Passation des Marchés
+228 90 08 08 53
+228 22 40 60 58

Le Jeudi 12 janvier 2017 16h40, "layissi@horizon-education.com" <layissi@horizon-education.com> a écrit :

Bonsoir Monsieur BALAWIA,

Suite à votre demande de clarification, je vous remercie de bien vouloir trouver ci - joint et ci dessous nos réponses :

DEMANDE DE CLARIFICATION N° 004 / UL / CP/ PRMP / 2017 du 05 JANVIER 2017

ITEM 01 HOTTE CHIMIQUE / SORBONNE / 1500 MM

La complexité des utilisations prévues (Acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques) nécessite une étude complémentaire pour une conformité selon les normes de sécurités en vigueur sur le plan international

Afin de répondre techniquement aux questions posées le fabricant Français Trionyx doit procéder à une étude des conditions réelles de l'utilisation prévue dans le laboratoire.

Le tableau de « Diagnostic Chimique » doit être rempli par les utilisateurs et nous être retourné à Horizon.

Après la réception de ce tableau complété , le fabricant communiquera son diagnostic que nous vous ferons parvenir dans les meilleurs délais.

ITEM 02 CYTOMETRE DE FLUX

Selon les fiches techniques du fabricant SYSMEX, les réponses aux questions posées sont les suivantes :

« **scatterparticle size range: 0.2 μm –200 μm** » donc précision supérieure à ce qui est demandé dans le DAO (0,404 μm de diamètre)

ITEM 06 HOTTE FLUX LAMINAIRE / PSM II / 1800MM

Selon les fiches techniques du fabricant FASTER jointes à l'offre de prix , les réponses aux questions posées sont les suivantes :

Vitesse de l'air : 0,4 m/s donc supérieure à ce qui est demandé dans le DAO (0,35 m/s)

Volume d'air évacué : 585 m³ /h donc supérieur à ce qui est demandé dans le DAO (500 m³ /h)

Éclairage : supérieur à 1300 Lux donc supérieur à ce qui est demandé dans le DAO (800 Lux)

Volume Total: ?????m³ /h Cette mesure n'a aucune signification pour une hotte de laboratoire

Le terme technique selon les normes internationales est « DownflowVelocity » celui-ci est environ de 1580 m³ /h

Pour le produit 01 Hotte chimique, nous restons dans l'attente du tableau de « Diagnostic Chimique » ci - joint qui doit être rempli par les utilisateurs à l'Université de Lomé afin de permettre au fabricant de finaliser sa réponse.

Je reste à votre disposition

Cordialement

Laurent AYISSI

Le 06.01.2017 19:41, gildas balawia a écrit :

Bonsoir Laurent,

Je vous fais parvenir une demande de clarification dans le cadre de la consultation restreinte pour l'acquisition de certains équipements de mesure et de biologie cellulaire.

Bonne réception et merci pour la diligence.

Bonne et heureuse année.

Cordialement,

Gildas BALAWIA Atawa N.

Université de Lomé-CERSA

Spécialiste en Passation des Marchés

+228 90 08 08 53

+228 22 40 60 58



AYISSI Laurent

Président

(+33) 1 39 77 11 00

(+33) 6 11 21 16 94

layissi@horizonttechnics.com

www.horizonttechnics.com

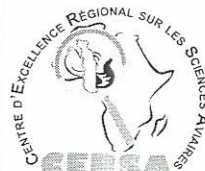
12

113

f



UNIVERSITÉ DE LOMÉ



CENTRE D'EXCELLENCE RÉGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

RESULTATS DE L'EVALUATION DE LA CONSULTATION
RESTREINTE n°003/2016/UL/ PRMP/CERSA du 21/11/2016

Autorité contractante : Université de Lomé

Référence de la procédure : CR n°003/2016/UL/PRMP/CERSA du 21/11/2016

Objet de la procédure : Acquisition d'équipements de matériel et équipements de mesure et de biologie cellulaire au profit du CERSA

Allotissement : Lot unique

Nombre de soumissionnaires : Quatre (04)

Soumissionnaires non retenus : Deux (02)

Soumissionnaires	Montant en FCFA et en HT a l'ouverture	Montant évalué de l'offre en FCFA et en TTC	Observations
NEO-TECH	330 528 113	330 528 113	Offre conforme
HORIZON EDUCATION	102 241 769	154 965 572	Offre conforme
STEA	107 594 852	-	Offre non conforme : Equipements 2 : Cytomètre de flux et 5 : Lecteur de Microplaques proposés, non conformes
PEPINO SARL	184 488 000	-	Offre non conforme : Cytomètre de flux et 5 : Lecteur de Microplaques proposés, non conformes

Lomé, le
La Personne responsable,

Akuavi Cicavi SOSSOU